



Charte de la fédération SANTÉ MENTALE FRANCE

Un grand nombre de nos concitoyens peut être confronté, à un moment ou un autre de leur existence, à la réalité des troubles ou du handicap psychique. Les troubles psychiques représentent une part importante des besoins de santé tant dans le registre des soins psychiatriques que dans celui de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Ils touchent à des questions essentielles sur ce que sont l'homme et l'état de la société dans laquelle il vit.

Santé Mentale France affirme :

- sa détermination à **agir pour combattre toutes les formes de stigmatisations** dont font l'objet les personnes vivant avec des troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique.
- **sa solidarité** avec toutes les personnes ayant besoin de soin et d'accompagnement ainsi qu'avec leur entourage.
- sa volonté d'agir pour la promotion de soin et d'accompagnements qui se situent dans le respect et la **reconnaissance des qualités humaines** et de **la citoyenneté** des personnes vivant avec des troubles psychiques.
- Son engagement pour la promotion de dispositifs d'accompagnement **des parcours d'insertion** et des initiatives visant à **l'inclusion sociale** des personnes en situation de handicap psychique.
- Son implication dans le travail de **recherche** et de **formation** en santé mentale, son ouverture à différentes approches et son refus de tout dogmatisme.

Santé Mentale France affirme que chaque personne est en capacité d'apporter sa contribution à la vie de la cité.

Santé Mentale France entend militer avec ses réseaux, en partenariat étroit avec la personne elle-même et en alliance avec les unions, associations, fédérations et réseaux du champ de la santé mentale, des élus et de l'ensemble de la société civile.

Santé Mentale France :



Une Fédération regroupant des associations, des établissements sanitaires, médicosociaux et sociaux, des Groupes d'Entraide Mutuelle et des professionnels en santé mentale.



Des acteurs engagés pour la qualité et l'éthique des politiques publiques en santé mentale.

Accompagner – Soigner - Entreprendre